



CONCERTATION DU 01 MAI AU 15 MAI 2024 ZONES D'ACCÉLÉRATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Bonjour,

Tout d'abord, merci de permettre aux habitants de la commune de s'exprimer sur ce sujet (ce qui n'est pas le cas dans toutes les communes).

Après avoir consulté les différentes propositions pour accueillir des panneaux photovoltaïques, nous préférons que soient prioritaires les toitures de bâtiments publics.

En effet, il nous paraît plus judicieux d'arborer (avec des espèces qui résisteront au climat de demain et aux conditions de la ville) et plus grandement végétaliser les parkings existants ou futurs qui sont des sources d'accumulation de chaleur (restituée le soir) en période estivale (ce qui participe à faire augmenter la température localement), de créer des îlots de fraîcheur dans la ville (qui est très goudronnée et peu "verte") pour le stationnement des voitures (ce qui respecterait également les commentaires émis dans le dossier "centre bourg" qui qualifie de "sec" le parking de l'école par exemple) et de valoriser l'espace perdu sur les toitures en installant ces panneaux.

Ainsi, cela permettrait de rendre à la fois plus agréable la ville, respectueuse de l'environnement pour favoriser la diversité (même si c'est un sujet qui aurait dû être traité en priorité il y a 10 ans : "*Face aux canicules, il faut planter des arbres. Mais voilà : contrairement à ceux issus des glands magiques de Panoramix dans Le Domaine des Dieux (classique à relire pour celles et ceux qui n'ont jamais lu cette meilleure parodie qui soit de la promotion immobilière), nos amis à branches ne poussent pas en un jour !!!*" (Jancovici JM)) et de répondre aux décisions de l'État en matière de planification énergétique.

Bien cordialement,